

Madame la Présidente, Monsieur le Président.
Chers animateurs et gestionnaires LEADER.

Leader France a le plaisir de vous faire parvenir sa dernière lettre d'information.

Le mois de mars a vu l'organisation du premier Congrès régional en Bourgogne-Franche-Comté. Cette première a été une réussite et a démontré l'intérêt de l'organisation de tels événements en région. D'autres seront organisés prochainement afin de réaliser un tour de France des régions durant le mandat 2025-2027 du Conseil d'Administration.

Nous continuons le travail avec nos partenaires concernant Leader mais aussi, plus largement, pour mobiliser les dispositifs en faveur du développement rural. Ainsi, un webinaire vous est proposé en avril avec la Banque des Territoires au sujet de "PVD+".

N'hésitez pas à partager cette lettre d'information avec les membres de votre GAL et de votre comité de programmation.

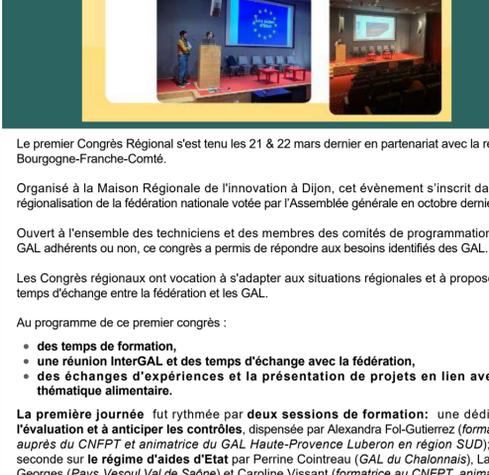
Bien à vous.

Thibaut Guignard
Président de Leader France

A la Une

Réseau des GAL

1er Congrès Régional en Bourgogne-Franche-Comté



Le premier Congrès Régional s'est tenu les 21 & 22 mars dernier en partenariat avec la région Bourgogne-Franche-Comté.

Organisé à la Maison Régionale de l'Innovation à Dijon, cet événement s'inscrit dans la régionalisation de la fédération nationale votée par l'Assemblée générale en octobre dernier.

Ouvert à l'ensemble des techniciens et des membres des comités de programmation des GAL adhérents ou non, ce congrès a permis de répondre aux besoins identifiés des GAL.

Les Congrès régionaux ont vocation à s'adapter aux situations régionales et à proposer un temps d'échange entre la fédération et les GAL.

Au programme de ce premier congrès :

- des temps de formation,
- une réunion InterGAL et des temps d'échange avec la fédération,
- des échanges d'expériences et la présentation de projets en lien avec la thématique alimentaire.

La première journée fut rythmée par deux sessions de formation : une dédiée à l'évaluation et à anticiper les contrôles, dispensée par Alexandra Fol-Gutierrez (*formatrice auprès du CNFPT et animatrice du GAL Haute-Provence Luberon en région SUD*), une seconde sur le régime d'aides d'Etat par Perrine Cointreau (*GAL du Chalonnais*), Laetitia Georges (*Pays Vesoul Val de Saône*) et Caroline Vissant (*formatrice au CNFPT, animatrice du GAL Auxois Morvan et représentante du groupe expert pour la région Bourgogne Franche-Comté*).

La deuxième journée, consacrée à la réunion InterGAL, fut très dynamique et constructive pour de futures actions.

Thibaut Guignard, Président de la Fédération, a expliqué les enjeux de la régionalisation, ainsi que les scénarii à l'étude pour l'architecture des politiques européennes post-2027.

Cet InterGAL a été rythmé par différentes thématiques :

- l'opérationnalité du logiciel de gestion,
- les délais d'ouverture du module de paiement,
- l'importance de la communication entre les autorités de gestion et les GAL,
- le besoin d'accompagnement des GAL.

La fédération travaille activement à organiser les prochains Congrès régionaux, le premier ayant démontré la pertinence du concept. Des informations sur les prochains Congrès régionaux vous seront communiquées prochainement.



Leader France au Webinaire sur le tourisme rural dans les territoires ultramarins



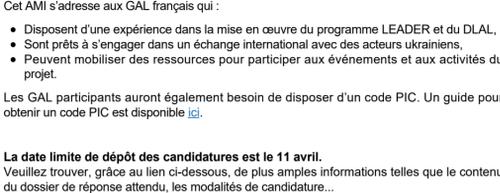
Mardi 12 mars dernier s'est tenu le Webinaire sur le tourisme rural dans les territoires ultramarins, organisé par Red Española de Desarrollo Rural (*le Réseau Espagnol pour le Développement Rural - REDR*), également notre partenaire dans le cadre du projet DROM que nous menons depuis un an maintenant avec les GAL ultramarins espagnols et portugais.

A destination des GAL ultramarins, ce webinaire a permis d'échanger sur :

- le tourisme rural au sein de ces territoires,
- les difficultés auxquelles ils font face,
- les actions entreprises,
- les besoins et ambitions pour l'avenir.

Plusieurs présentations ont été faites : l'une sur les îles Canaries avec la question du surtourisme; une autre sur l'île de la Guadeloupe, le tourisme rural et la place de LEADER, donnée par Cathy Pierre (*Chargée de mission animation territoriale, Animatrice du réseau rural Guadeloupe*); et enfin une sur le tourisme rural dans les Açores.

Les présentations sont disponibles et visionables dans leur langue originale en cliquant sur les liens ci-dessous.

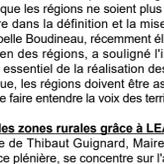


Echanges avec la Banque des Territoires sur l'offre d'ingénierie "PVD" et "PVD+"



Thibaut Guignard, Président de Leader France, a rencontré le 26 mars des représentants de la Banque des Territoires afin d'échanger sur son offre d'ingénierie "PVD" et "PVD+" proposée aux Petites Villes de Demain dans le cadre d'un partenariat avec la Commission européenne. Cet accompagnement est dédié à la mobilisation des financements verts pour la transition écologique.

Les Petites Villes de Demain étant très majoritairement situées dans un GAL, un webinaire aura lieu le vendredi 25 avril 2025 à 14h00 afin de vous présenter plus en détail les dispositifs de la Banque des Territoires.



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT :

Développement de l'approche DLAL-LEADER en Ukraine

Leader France, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin d'identifier des GAL français souhaitant participer à l'expérimentation de l'approche du Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL) en Ukraine, en vue d'y expérimenter le programme LEADER.

Cet AMI s'inscrit dans le cadre du dépôt d'un projet CERV (Citizens, Equality, Rights and Values) prévu à la fin du mois d'avril 2025. Leader France cherche à mobiliser 8 GAL français pour :

- Participer à des échanges d'expériences avec des territoires ukrainiens,
- Contribuer à des événements et rencontres pour promouvoir le DLAL,
- Accompagner le développement de l'approche LEADER dans 8 territoires ukrainiens.

Profil des participants recherchés

Cet AMI s'adresse aux GAL français qui :

- Disposent d'une expérience dans la mise en œuvre du programme LEADER et du DLAL,
- Sont prêts à s'engager dans un échange international avec des acteurs ukrainiens,
- Peuvent mobiliser des ressources pour participer aux événements et aux activités du projet.

Les GAL participants auront également besoin de disposer d'un code PIC. Un guide pour obtenir un code PIC est disponible [ici](#).

La date limite de dépôt des candidatures est le 11 avril.

Veillez trouver, grâce au lien ci-dessous, de plus amples informations telles que le contenu du dossier de réponse attendu, les modalités de candidature...

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter Aelig Le Gentil à l'adresse suivante : leader.aeliglegentil@gmail.com

[Consulter l'appel à manifestation d'intérêt](#)

Autres actualités

Deux initiatives pour une politique de cohésion et un développement rural renforcés



Le Comité européen des régions a récemment adopté deux avis d'initiative majeurs, portés respectivement par Isabelle Boudineau et Thibaut Guignard, qui témoignent d'une volonté commune de renforcer l'efficacité de la politique de cohésion et de dynamiser les zones rurales.

Une politique de cohésion recentrée sur les territoires

L'avis d'initiative d'Isabelle Boudineau, élue régionale de Nouvelle Aquitaine, adopté en commission, met en lumière la nécessité de replacer les régions au cœur de la politique de cohésion. L'objectif est clair : que les régions ne soient plus de simples exécutantes, mais des partenaires à part entière dans la définition et la mise en œuvre des stratégies de développement territorial. Isabelle Boudineau, récemment élue présidente de la délégation française du Comité européen des régions, a souligné l'importance de la politique de cohésion en tant que moteur essentiel de la réalisation des objectifs et des réformes de l'Union européenne. Pour l'élu, les régions doivent être associées à la construction des politiques européennes, afin de faire entendre la voix des territoires.

Un avenir prometteur pour les zones rurales grâce à LEADER et au multifonds

De son côté, l'avis d'initiative de Thibaut Guignard, Maire de Ploëuc-L'Hermitage (22), adopté à l'unanimité en séance plénière, se concentre sur l'avenir des zones rurales et du programme LEADER. Fort du succès de LEADER depuis 30 ans et du Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL), l'avis propose la création d'un multifonds obligatoire pour donner plus de moyens financiers aux territoires ruraux. Ce multifonds permettrait de financer leurs stratégies de développement grâce à une part minimum de chaque fonds dédiée au DLAL.

L'avis de Thibaut Guignard met également en avant des mesures de simplification, telles qu'un fonds chef de file dont les règles de gestion seraient unifiées pour tous les autres fonds, ainsi qu'une procédure simplifiée pour les "petits projets". Enfin, il appelle à un contrat de confiance entre l'Union Européenne, les Autorités de gestion, les Groupes d'Action Locale et les porteurs de projet, afin de fluidifier les procédures et de rationaliser les contrôles, tout en garantissant la transparence et la bonne utilisation des fonds européens.

Des synergies pour un développement territorial équilibré

Ces deux avis, bien que portant sur des politiques communautaires distinctes, convergent vers un objectif commun : celui d'un développement territorial plus équilibré. En renforçant le rôle des régions dans la politique de cohésion et en donnant aux zones rurales les moyens de financer leurs propres stratégies de développement, le Comité européen des régions envoie un signal fort en faveur d'une Europe plus proche de ses territoires et de ses citoyens.

La future politique de cohésion devrait se faire en partenariat avec les autorités nationales, régionales et locales, soulignant ainsi l'importance du savoir-faire des territoires nationaux dans la mise en œuvre des politiques européennes. Les dirigeants locaux se mobilisent également pour encourager les réformes locales, en défendant la décentralisation et les partenariats multinationaux.

Ces initiatives, portées par des élus français engagés, témoignent d'une volonté de renforcer la cohésion locale et de promouvoir un développement territorial durable.

Un avenir plus fort pour l'Europe rurale : faire de LEADER/DLAL un pilier du développement de l'UE

ELARD lance aujourd'hui la pétition "Mon avenir rural" - et nous avons besoin de votre voix !

Dans toute l'Europe, les communautés rurales sont confrontées à des défis croissants - de l'exode des jeunes à l'exclusion numérique. Pourtant, des solutions existent. Depuis plus de 30 ans, LEADER/DLAL donne aux populations locales les moyens de façonner leur avenir grâce à un développement participatif ascendant.

Cette approche est aujourd'hui menacée.

Alors que l'UE prépare son prochain budget à long terme, nous demandons à la Commission européenne de faire de LEADER/DLAL un pilier de la politique rurale de l'UE - avec un budget dédié, des règles simplifiées et la reconnaissance des groupes d'action locale (GAL) en tant que partenaires essentiels de la démocratie, de la cohésion et de la résilience.

ELARD vise un million de signatures pour montrer la force de nos communautés rurales. Serez-vous l'une d'entre elles ?

Signez-ici : <https://elard.eu-a-stronger-future-for-rural-europe-landing>

Puis partagez-la largement - avec vos collègues, vos voisins et les membres de vos GAL. Chaque signature compte. La pétition est disponible en 20 langues en plus de l'anglais.

Faisons en sorte que l'Europe ne laisse pas les communautés rurales de côté !

Pour en savoir plus sur l'importance de ce sujet : <https://elard.eu/exploring-the-issue/>

Leader France à Belgrade pour la formation de porteurs de projet BOOST

Après avoir évalué près d'une centaine de projets et de candidatures reçues pour des subventions du projet BOOST, Leader France était en Serbie, à Belgrade, la semaine dernière

BOOST est un projet porté par ALDA, l'Association Européenne pour la Démocratie Locale dans les Balkans Occidentaux dont Leader France anime le volet ruralités.

Une réunion du comité de pilotage a été organisée avec les autres partenaires pour discuter des plans et activités futurs, notamment le lancement des subventions pour les projets nationaux. L'objectif principal de cette mobilité était de dispenser des formations aux porteurs de projets sélectionnés, et de répondre à leurs questions.

Pilotant le volet « Développement rural et Environnement » Leader France a animé une session de formation dynamique et interactive à des participants venant de diverses régions des Balkans.

Au cours de ces journées, les participants se sont engagés dans des séances éclairantes et interactives sur la gestion du cycle de projet, les procédures financières, les thématiques clés du projet (*jeunesse et entrepreneuriat, développement rural et environnemental, préservation du patrimoine culturel et développement communautaire*) établissant des liens, partageant leurs expériences et idées.

Une table ronde a clôturé la dernière journée explorant la manière dont la société civile peut être le moteur de l'intégration européenne et l'importance des partenariats pour une transformation démocratique durable. Enfin, la semaine s'est terminée par la cérémonie de signature des conventions, qui a marqué le début officiel des projets primés du programme.

Agenda à venir

Lundi 7 Avril
InterGAL Occitanie

Mardi 8 Avril
InterGAL Ile de France

Mercredi 9 Avril
InterGAL Bretagne

Judi 10 Avril
InterGAL Martinique

Lundi 14 Avril
InterGAL Mayotte

Mardi 15 Avril
InterGAL Auvergne Rhône Alpes

Jeudi 17 Avril
InterGAL Nouvelle Aquitaine

Mardi 22 Avril
InterGAL Ile de la Réunion

Judi 24 Avril
InterGAL Pays de la Loire

Vendredi 25 Avril
Webinaire de présentation des dispositifs de la Banque des Territoires

www.leaderfrance.fr